

414197-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Xogħol tal-kostruzzjoni tal-bini – Bail Commercial en l'Etat Futur d'Achèvement sur la commune de Massy Département (91), avec réalisation par le Bailleur des travaux d'aménagements du Preneur à Bail avant la livraison de l'immeuble à construire.

OJ S 115/2026 17/06/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Xogħlijiet

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: EDF SA

Email: jean-philippe.planquois@edf.fr

Tip legali tax-xerrej: Impriża pubblika

Attività tal-entità kontraenti: Attivitàjiet relatati mal-elettriku

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Bail Commercial en l'Etat Futur d'Achèvement sur la commune de Massy Département (91), avec réalisation par le Bailleur des travaux d'aménagements du Preneur à Bail avant la livraison de l'immeuble à construire.

Deskrizzjoni: Enedis recherche : un immeuble à usage mixte (stockage et tertiaire) avec une surface de stockage extérieure à prendre à bail dans le cadre d'un BEFA permettant de répondre à ses besoins spécifiques lesquels seront précisés dans les documents de la consultation à venir. Des travaux d'aménagement des locaux pour le compte d'Enedis seront à réaliser, conformément aux documents de la consultation à venir, et ce avant la date de livraison des immeubles laquelle constitue la date de prise d'effet du BEFA.

Identifikatur tal-proċedura: 67b8d569-06e9-4c35-8835-e29d319e938f

Identifikatur intern: AVIS025637

Tip ta' proċedura: Innegożjata bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'art. L.21243 et des Art. R. 21244 ainsi que des Art. R.216121 et SV du CCP avec limitation du nombre de candidat admis à soumissionner, conformément aux dispositions des art. R.214215, R 214216 et R 214218 du CCP. (Phase de présélection régie par le présent avis de publicité à la rubrique 5.1.9 critère de sélection Autre EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations (Art. R. 216123 du CCP)

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45210000 Xogħol tal-kostruzzjoni tal-bini

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 70120000 Ix-xiri u l-bejgħ ta' bini immobbli, 70310000

Servizzi tal-bejgħ jew kiri ta' bini

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Essonne (FR104)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché sont précisées à chaque rubrique 5.1.2 Lieu d'exécution.

2.1.3. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 8 400 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: Pour répondre au présent avis de marché, les candidats doivent se manifester sur le portail d'achat d'EDF <https://pha2.edf.com> AVIS n°025637 tel qu'identifié à l'article 2.1 procédure identifiant interne et rattacher les documents demandés au présent avis de marché. Les candidats intéressés non inscrits s'autoréférenceront depuis la page d'accueil du portail d'achat sur le site <https://pha2.edf.com> l'aide du lien placé dans l'encart "Nouveau fournisseurs Se référencer" Aucun envoi par email n'est autorisé Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire Celui ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements Sans préjudice de l'article L 2141 13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises

Bażi legali:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque candidat doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Bail Commercial en l'Etat Futur d'Achèvement sur la commune de Massy Département 91, avec réalisation par le Bailleur des travaux d'aménagements du Preneur à Bail avant la livraison de l'immeuble à construire.

Deskripcjoni: Description : Enedis a décidé de lancer une consultation pour un BEFA sur une zone géographique au sud de Paris, principalement couverte par le quartier de « Les Champarts », Chilly-Mazarin et Champlan. Particularités communes du foncier : Le foncier proposé sera - en zone non inondable, - en zone non humide - ne sera pas dans une zone dite «SEVESO», - avec le risque archéologique levé ou en cours, - en zone non soumise aux Architectes des Bâtiments de France - hors zone aéroport - avec le moins de dénivelé possible qui permette une accessibilité aisée de nos engins en toute sécurité notamment avec les autres usagers. - à proximité des grands axes de circulations. Enedis souhaite regrouper environ 153 agents Enedis sur un seul et même immeuble à usage mixte (tertiaire et activité) sur • Massy (91) secteur « Les Champarts ». • Champlan (91) secteur situé de part et d'autre de la N20, limité par à l'A6 à l'Ouest, l'A126 au Nord et la voie du ferrée du T12 au Sud et à l'Est. • Chilly-Mazarin (91) secteur proche de l'A6, limité au Nord par la D118 et au Sud par l'avenue Pierre Brossolette. (Cf Annexe 1). Il devra présenter les surfaces suivantes : - surfaces bureaux d'environ 2 000 m² (en R+1) - surfaces Locaux techniques annexes et garages fermés d'environ 650 m² - surfaces des abris ouverts d'environ 120 m² - surfaces de stockage extérieur d'environ 600 m² - nombre de places véhicules légers d'environ 140 places Les candidats pourront se rapprocher des mairies de : Massy, Champlan ou Chilly-Mazarin ou de la l'Etablissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay en charge de l'aménagement avec la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay. La zone géographique de recherche concerne les communes de : • Massy (91) secteur « Les Champarts ». • Champlan (91) secteur situé de part et d'autre de la N20, limité par à l'A6 à l'Ouest, l'A126 au Nord et la voie du ferrée du T12 au Sud et à l'Est. Chilly-Mazarin (91) secteur proche de l'A6, limité au Nord par la D118 et au Sud par l'avenue Pierre Brossolette. (Cf Annexe). Sur cette zone, les candidats ont toute la liberté de proposer un foncier de leur choix. Tout foncier en dehors de cette zone ne sera pas pris en compte. Sont indiqués ci-après, à titre purement informatif, deux terrains identifiés par Enedis (Cf Annexe). Les candidats sont invités à se rapprocher des propriétaires ou à proposer tout autre foncier permettant de répondre au mieux au cahier des charges du présent avis JOUE. Foncier n°1 : Commune de Chilly-Mazarin, 91300 • Terrain situé entre : « Bd Eugénie Eboué-Tell », « Route de la Bonde » et « Avenue du Maréchal Juin » Parcelles. 0347 et 0350 section 0V • Propriétaire probable : Commune de Chilly-Mazarin Foncier n°2 : Commune de Chilly-Mazarin, 91300 • Terrain situé à l'angle de « l'avenue du Maréchal Juin » du « Chemin des Bœufs ». Principales parcelles : 0073, 0074, 0077, 0078, 0081, 0082, 0083, 0084, section 0V • Propriétaire probable : La commune de Chilly-Mazarin. L'immeuble à construire sera conforme aux réglementations en vigueur : Code du travail et RE 2020. Il répondra également au référentiel bâtiment durable de l'entreprise ENEDIS en vigueur. L'ensemble des prescrits vous seront amplement détaillés dans le dossier de consultation. Ces surfaces sont fournies à +/-10% près par rapport aux surfaces qui seront précisées dans le règlement de Consultation à venir. Les bâtiments devront être obligatoirement neufs. La Livraison de l'immeuble (travaux d'aménagement Preneur achevés) devra intervenir dans les 24 mois suivant la signature du marché et au plus tard le 28/02/2028. La réalisation des travaux d'aménagement du Preneur sera confiée au Bailleur. Le Titulaire sera chargé par Enedis de l'ensemble des missions suivantes : • Concevoir, entreprendre et suivre l'ensemble des études qui permettent de construire les bâtiments tels que précisés

dans les documents de la consultation à venir ; • Effectuer et suivre toutes les démarches administratives en étroite liaison avec Enedis ; • Réaliser les travaux Tout Corps d'Etats y compris les travaux d'aménagement du Preneur jusqu'à leur parfait achèvement tels que précisés dans les documents de la consultation à venir ; • Réaliser et suivre les actions permettant d'assurer la performance énergétique et acoustique du bâtiment et des aménagements ; • Exploiter les équipements techniques de l'immeuble tels que précisés dans les documents de la consultation à venir.

Identifikatur intern: Lot unique

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45000000 Xogħol tal-kostruzzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45211350 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' binjiet multifunzjonali, 45213150 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' blokkijiet ta' uffiċini, 70112000 Żvilupp ta' bini immobbli mhux bħala residenza, 45213150 Xogħol ta' kostruzzjoni ta' blokkijiet ta' uffiċini, 70310000 Servizzi tal-bejgħ jew kiri ta' bini

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Essonne (FR104)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Massy

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Data tal-bidu: 17/06/2026

Data tat-tmiem tad-durata: 17/06/2028

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 8 400 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt:

Rekwiżit tal-offerta

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITES ECONOMIQUE ET FINANCIERE Le

Candidat indiquera les Chiffres d'Affaires (promotion tertiaire uniquement) en € HT des

années 2023, 2024 et 2025. Il précisera son Chiffre d'affaires prévisionnel pour l'année 2027.

Le Chiffre d'Affaires Annuel moyen des trois derniers exercices exigible sera au moins de 12,5

M€. Les Candidats devront obligatoirement fournir (original ou copie certifiée) les bilans et

comptes de résultat avec leurs annexes des trois derniers exercices comptables. Les

Candidats devront fournir une présentation de leur société, leur organisation, leurs activités et

leur savoir-faire. Les Candidats doivent être en mesure de présenter des interlocuteurs parlant

et écrivant le français dans les domaines techniques et commerciaux et connaissant

parfaitement la réglementation française dans le domaine concerné (max 10 pages).

Documents complémentaires obligatoires à fournir dans le dossier de candidature : • KBIS de moins de 3 mois par rapport à la date de remise du dossier de candidature; • Le périmètre de consolidation du groupe auquel ils appartiennent (filiales et prises de participation) ; • L'organigramme de l'entité juridique du Candidat. • L'attestation URSSAF des cotisations à jour de moins de 6 mois par rapport à la date de remise des candidatures. Les Candidats doivent apporter la preuve du respect de ces conditions dans le dossier de demande de participation répondant à cet avis. En cas d'absence de preuve, la Candidature pourra être rejetée.

Kriterju: Tekniċi jew entitajiet tekniċi biex iwettqu l-ħidma

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Le Candidat est tenu de justifier et transmettre tout document permettant d'évaluer si les exigences ci-dessous sont remplies. * Le Candidat devra fournir un titre de propriété, une promesse de vente ou un courrier de réservation d'un foncier. * La démonstration de la compatibilité détaillée du projet immobilier avec les règles d'urbanisme en vigueur sur le foncier ou le site existant à rénover devra être remise par le Candidat dans le cadre de la consultation à venir. Néanmoins, dans le cadre de la remise de son dossier de candidature, le Candidat devra remettre un écrit des services d'urbanisme de la commune concernée approuvant l'installation d'un service public sur le foncier / site considéré. * Le Candidat devra rassembler les compétences non exhaustives suivantes : - de bailleur/promoteur ; - d'architecte (s) et de maître d'œuvre ; - de bureau d'études tous corps d'état (y compris d'étude thermique, de performance environnementale et d'acoustique) ; - d'économiste de la construction ; - d'ordonnancement, de pilotage et coordination de travaux tous corps d'état ; - d'exploitation /maintenance des bâtiments et de leurs installations. * Le Candidat devra justifier de la pertinence de l'organisation qu'il compte mettre en place pour atteindre le résultat demandé et devra pouvoir réaliser les prestations dans les délais imposés. Il doit avoir également la capacité de mettre en œuvre des moyens complémentaires, en cas d'aléas. * Le Candidat doit fournir à minima 3 références équivalentes à l'objet du présent marché déjà réceptionnées, datant de moins de 3 ans. Chaque référence devra faire l'objet d'une fiche comprenant : - le nom et adresse de réalisation ; - le montant et la durée du marché ; - l'année de réception ; - les caractéristiques techniques de la réalisation. - 1 page A4 par référence avec les informations ci-dessus. En complément des éléments exigés ci-dessus, la fourniture d'une image des projets (photo ou perspective) sera appréciée. * Assurances à justifier à la signature du marché : Assurances de responsabilités, Assurances de dommages, Assurances dommages-ouvrages.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Peuvent soumissionner : Les Candidats en conformité avec les dispositions suivantes (article 8 de l'ordonnance de transposition du 06 juin 2005 modifiée et article 18 de son décret d'application n°2005-1308 du 20 octobre 2005) « Ne peuvent soumissionner : 1) Les Candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L.

2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, 2) Les Candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 1146-1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, 3) Les Candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les Soumissionnaires admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché, 4) Les Candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date. Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les Soumissionnaires qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement Soumissionnaires à un marché. 5) Les Candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation. Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le Candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée. Ces conditions sont applicables aux Candidats et à chacun des membres d'un groupement Candidat. »

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: GARANTIE FINANCIERE *La Garantie financière d'achèvement de l'immeuble délivrée par une banque ou un établissement financier, dans les mêmes formes que celles prévues aux dispositions de l'article R 261-21 b du Code de la construction et de l'habitation à fournir telle que précisée dans les documents de la consultation à venir.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: FORME JURIDIQUE DU GROUPEMENT En cas de groupement d'entreprises attributaires du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement et représente ceux-ci auprès d'ENEDIS. Chacun des membres du groupement est engagé pour la totalité du marché (groupement « solidaire »). Par ailleurs, un Candidat, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Skadenza biex tintalab informazzjoni addizzjonali: 17/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali
Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://pha2.edf.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Huma meħtieġa firma jew sigill elettroniku avanzat jew kwalifikat (kif definit fir-Regolament (UE) Nru 910/2014)

L-offerenti jistgħu jifgħu aktar minn offerta waħda: Mhux permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Garantie financière d'achèvement de l'immeuble délivrée par une banque ou un établissement financier, dans les mêmes formes que celles prévues aux dispositions de l'article R 261-21 b du Code de la construction et de l'habitation à fournir telle que précisée dans les documents de la consultation à venir. Assurances à justifier à la signature du marché: Assurances de responsabilités, Assurances de dommages, Assurances dommages-ouvrages.

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 20/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegji protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Tous les critères sont énoncés dans les documents de consultation

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Fatturazzjoni elettronika: Mhux permessa

Arrangament finanzjarju: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables. Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Médiateur du groupe EDF

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Judiciaire de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Les procédures de recours applicables sont : Le référé précontractuel (CPC, art 1441 1 et 1441 2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; Le référé contractuel (CPC, art 1441 3 et 1441 3 1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les

marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EDF SA

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: EDF SA

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteciġazzjoni: EDF SA

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: EDF SA

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: EDF SA

Numru tar-reġistrazzjoni: 552081317

Dipartiment: Direction des Achats Groupe

Indirizz postali: 300 Avenue PRADO

Belt: MARSEILLE

Kodiċi postali: 13008

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: M. Jean Philippe PLANQUOIS

Email: jean-philippe.planquois@edf.fr

Telefown: +33 665374395

Indirizz tal-internet: <https://www.edf.fr>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://pha2.edf.com>

Profil tax-xerrej: <https://pha2.edf.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteciġazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Judiciaire de Paris

Numru tar-reġistrazzjoni: 17750111101763

Indirizz postali: Parvis du Tribunal de Paris

Belt: Paris Cedex 17

Kodiċi postali: 75859

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: tj-paris@justice.fr

Telefown: +33 144325151

Indirizz tal-internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

8.1. ORG-0003

Isem uffiċjali: Médiateur du groupe EDF

Numru tar-reġistrazzjoni: 552081317T

Indirizz postali: TSA 50026

Belt: Paris Cedex 08
Kodiċi postali: 75804
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)
Pajjiż: Franza
Email: tj-paris@justice.fr
Telefown: +33 144325151
Indirizz tal-internet: <https://mediateur.edf.fr/mediation?id=mediateur>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: b7efd752-8ac3-476b-9669-3a68f12d0caa - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 17

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 16/06/2026 11:33:21 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 414197-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 115/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 17/06/2026